

**APPEL A CANDIDATURES POUR POURVOIR LE POSTE D'OPERATEUR(ICE) DE GESTION TECHNIQUE
CENTRALISE (GTC)**

OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

La Société anonyme d'exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy (la « SAE POPB » ou la « Société ») exploite le Palais omnisports, devenu l'AccorHotels Arena en octobre 2015, après deux années d'ambitieux travaux de modernisation, dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Avec 140 séances de compétitions sportives et de spectacles et leur 1,5 million de spectateurs accueillis chaque saison, l'AccorHotels Arena se classe comme l'une des principales salles polyvalentes dans le monde et contribue ainsi à l'attractivité internationale de Paris.

Dans ce contexte, la Société recherche un(e) opérateur(ice) de gestion technique centralisé (GTC) :

DEFINITION DU POSTE

Sous la direction du chef de service en charge de la GTC, l'opérateur(ice) de gestion technique centralisé (GTC) a pour principales missions :

I. Quotidiennement :

- Conduite des installations pluri technique à distance – (Surveillance alarme, allumage extinction...)
- Prise en compte des défaillances survenues en son absence et transmission au service concerné pour correctif ;
- Tenue de la main courante technique ;
- Tenue du registre des clefs ;
- Vérification des moyens de transmissions ;
- Réponse au téléphone et dispatch des demandes et des interventions ;
- Réaliser les actions de la fiche de prise de poste.

II. Mensuellement :

- Participation au test de Libération des grilles et des issues de secours ;
- Vérification de la pharmacie (registre à jour).

A la prise de poste

- Prendre connaissance de la main courante sur les faits qui ont pu se dérouler en son absence ;
- S'assurer que les défaillances détectées la veille ont bien été prises en compte et corrigées ;
- Faire le tour de tous les synoptiques afin de s'assurer de la présence d'aucune alarme ou discordance
 - a. Synoptique prioritaire :

- i. Issue de secours
- ii. Exutoires
- iii. Postes électriques
- iv. Ventilations tous niveaux
- v. Bon fonctionnement des ventilations des postes électriques
- vi. Eclairage tous niveaux

- Alerter les responsables de service en cas d'anomalie détectée et la porter sur la main courante ;
- Toute anomalie corrigée doit être notifiée sur la main courante avec date et heure de remise en conformité et par qui. ;
- Toute passation de commande significative de type électrique (En et Hors service) doit être portée sur la main courante en y précisant pour Qui, Pourquoi, Jusqu'à quand, ainsi que sur l'application informatique GTC ;
- Envoyer les puissances nécessaires en spectacles demandées par les électriciens de l'AHA (uniquement) et le porté sur la main courante et sur le système informatique ;
- Noter sur la main courante toute arrivée et départ de prestataire extérieur ;
- Tenir à jour le registre des clefs et s'assurer du retour de celles-ci ;
- Identifier (en surlignant par exemple) tous les faits marquant de sa prise de poste ;
- S'assurer que l'on dispose des informations nécessaires au pilotage des installations techniques du bâtiment ;
- Tenir son poste de travail ordonné ;
- Mettre à jour les listes d'appel d'urgence ;
- Hebdomadairement faire un état des alarmes ou défauts présents.

Cette liste n'est pas exhaustive, et sera complétée autant que de besoin pour une bonne marche du service.

EXPERIENCE ET QUALIFICATONS

- Conduite à distance d'installation technique d'un bâtiment ;
- Une première expérience serait un plus.

CONDITIONS D'EMPLOI

Le poste d'opérateur(ice) de gestion technique centralisé (GTC) sera pourvu par un emploi sous CDI relevant de la catégorie des « ETAMS » définie par la convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987, dite « SYNTEC », avec les caractéristiques suivantes :

- Rémunération brute annuelle : selon expérience,
- Temps de travail : annualisé à raison de mille six cent sept (1 607) heures à réaliser au cours de la période de référence allant du 1er septembre d'une année N au 31 août de l'année N+1 ;
- Grande disponibilité (travail fréquent en horaires décalés- en soirée, samedis, dimanches

et jours fériés),

- Titulaire du permis B et d'un véhicule.
- Autres : accès à un restaurant d'entreprise et assurances « santé » et « prévoyance » ainsi qu'au comité d'entreprise.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Fait à Paris 12^{ème},

Le 12 mars 2019

Par :

Nicolas DUPEUX
Directeur général